

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50
 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou refusés, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois seront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'International fait les réflexions suivantes sur le sujet du traité du 15 septembre et du parlement de Turin :

Les documents déposés sur le bureau de la chambre des députés par le gouvernement italien, sont loin d'avoir la clarté que nous espérons y trouver, et semblent se prêter plutôt à une interprétation favorable aux desseins du parti avancé en Italie, qu'au sens que le gouvernement français attache à la convention du 15 septembre.

Si la discussion qui va s'ouvrir devant le parlement de Turin devait prolonger ce malentendu, s'il restait encore quelque doute sur la manière dont le traité doit être compris et exécuté par chacune des deux parties contractantes, ce traité pourrait dès aujourd'hui être considéré comme non-avenue, et les destinées de l'Italie seraient de nouveau mises en question. Nous aimons à croire que la délibération s'ouvrira court à toutes les amphibologies, et que la France n'aura pas à se repentir de la nouvelle preuve de sympathie qu'elle a donnée à une nation qui lui doit son existence.

Le Standard, de son côté, apprécie de la manière suivante les documents soumis au parlement italien :

Les documents soumis au parlement italien ne jettent aucune clarté sur les articles du traité pour la ratification duquel il s'est assemblé; la dépêche dans laquelle M. Nigra prétend donner l'explication de la convention, est sim-

plement une tentative faite avec beaucoup de travail pour donner au traité le sens dans lequel le gouvernement italien veut le voir interpréter, et le peuple sans aucun doute y adhèrera. Mais M. Nigra ne persuadera à personne, bien entendu ceux dont la détermination ne serait pas arrêtée d'avance, que le transfert de la capitale à Florence n'était pas un fait convenu entre l'Empereur des Français et son collègue.

Ceux qui croient que l'Empereur des Français est la dupe des ministres italiens, ou qu'il désire voir le pape chassé de Rome pour être remplacé par le roi d'Italie, et que maintenant il cherche à gagner du temps, peuvent croire en l'histoire de M. Nigra. Quant à nous, nous n'y croyons pas.

C'est un grand malheur pour le peuple italien que ses ministres ne puissent pas lui dire la vérité, et ne puissent pas lui faire comprendre, en l'admettant franchement eux-mêmes, que le but qu'il a tant à cœur ne peut être atteint.

Le peuple a plusieurs motifs d'excuse; il a été si heureux qu'il ne peut croire aux obstacles. Il a vu une Italie de vingt-deux millions d'âmes se former sans difficultés, et il ne peut pas admettre qu'il y ait des obstacles assez puissants pour empêcher de réunir à leurs frères les trois derniers millions d'âmes qui sont encore en dehors. Le ministère italien a renoncé à Rome et prétend encore la réclamer. Le parlement italien reprendra son vote qui déclare Rome capitale de la nation, et protestera qu'il le maintient; ainsi donc le cri de Rome sera conservé, et pendant qu'il détournera la nation de ses devoirs les plus importants, il fournira aux ennemis de la dynastie

piémontaise et au parti révolutionnaire une arme toujours prête à frapper.

La *Época*, de Madrid, prétend tenir de sources dignes de foi que les négociations pour un congrès des puissances sont très-avancées. La principale mission de ce congrès serait de résoudre la question de Rome et d'Italie.

La Chambre des députés, à Turin, est convoquée pour aujourd'hui.

La commission chargée d'examiner le projet de loi pour le transfert de la capitale à Florence, présentera son rapport dans cette séance.

Dans une lettre de Turin, adressée à la *Presse*, on annonce que le comité central vénitien, présidé par M. Tecchio, député, ancien président de la Chambre, a décidé, dans sa séance du 26 octobre, qu'on aiderait l'insurrection vénitienne.

Cette même lettre se termine par la nouvelle que Garibaldi aurait déclaré que si, dans huit jours, l'insurrection tenait encore, il irait se mettre à sa tête. Nous laissons au correspondant de la *Presse* la responsabilité de ces assertions, en faisant remarquer toutefois qu'elles s'accordent avec les renseignements qui nous sont apportés par la presse italienne au sujet du mouvement insurrectionnel tenté dans le Frioul.

Des lettres de Rome, adressées au *Mémorial diplomatique*, annoncent que le gouvernement pontifical a fait connaître au cabinet des Tuileries sa réponse à la communication du traité franco-italien du 15 septembre.

Cette réponse ne serait qu'un simple accusé de réception. La cour romaine déclarerait vouloir réserver son jugement sur la convention jusqu'au vote du Parlement italien concernant le transfert de la capitale, et peut-être même, selon les circonstances, jusqu'aux actes du gouvernement italien qui en seront les conséquences.

Je reçois de Turin, dit un correspondant du *Phare de la Loire*, des nouvelles qui sont de nature à causer une triste impression sur les amis de l'Italie.

La convention du 15 septembre menace de creuser des abîmes entre les différents partis représentés au sein du parlement. Outre les cléricaux et les radicaux, qui n'en veulent à aucun prix, il y a des conservateurs qui l'acceptent à la condition que Florence sera une étape sur le chemin de Rome, et il y en a d'autres qui sont tout disposés à renoncer à Rome. Ceux-ci, qui comptent peut-être sur l'appui de Lamarmora, le sabre du cabinet, font preuve d'une intolérance révoltante; dans quelques bureaux, ils ont littéralement imposé silence aux membres de l'opposition.

Le public sait tout cela, et les têtes se montent. Grâce aux conseils de modération qui lui sont donnés de tous les côtés, la population reste tranquille; mais il suffirait d'une étincelle, me dit-on, pour que l'incendie s'allumât.

La popularité du roi n'est plus qu'un vain mot; les Turinois ne lui pardonnent pas de les avoir abandonnés, et l'on peut lire sur les murs de la ville les placards les plus injurieux pour ce même souverain dont les Turinois avaient fait leur idole.

FEUILLETON.

15

L'ILE DES CYGNES.

(Suite.)

Aurélia écoutait l'œil hagard. On eût dit qu'elle avait entrevu la tête de Méduse : sa bouche restait béante; ses membres immobiles et comme pétrifiés. Peu à peu, cependant, l'intelligence reparut dans ses yeux, l'élasticité dans ses mouvements. Elle porta la main à son front comme pour y rallier ses idées en déroute. Redevenue enfin maîtresse d'elle-même, elle demanda brusquement la cause d'un ajournement si prolongé. Hermann ne répondit

— Vous vous taisez ? poursuivit-elle avec une raillerie exaspérée. Est-ce donc un secret qu'il faille me cacher ? Le grand secret, en vérité ? comme s'il n'était pas déjà percé à jour ! Voulez-vous que je vous dise, moi ? Eh bien ! vous êtes follement épris d'une chimérique, et vous prétendez lui rester fidèle jusqu'à la dernière soupir. Magnanime inspiration ! Rare et superbe dévouement, et que j'admire de toute mon âme ! En conscience, voilà qui est digne d'un grand homme de vertu ! Ah ! que je me sens donc glorieuse

d'avouer un tel fiancé ! Ah ! que je serai donc flattée, éternelle, d'attendre que la poitrine de Wilhelmine Wrangel ait exhalé ce qu'elle contient encore de souffle et d'ardeur ! Le beau rôle m'est réservé là ! Un rôle touchant et sublime de tolérance et de résignation ! Un rôle qui fera infailliblement de moi une sainte, à moins cependant qu'il n'en fasse une idiote ! Oui, une idiote ou une sainte, telle est la véritable alternative où vous me réduisez, mon bon, mon généreux Hermann ! Eh bien ! franchement, je ne me sens créée ni pour la canonisation ni pour l'imbécillité. Dieu, je vous en donne ma parole, n'a mis en moi aucune des qualités nécessaires à ces deux emplois. Je repousse donc absolument vos conditions, mon doux seigneur... Et d'ailleurs... et d'ailleurs, je vous le dis en vérité, il vous serait impossible de les remplir au jour fixé, il ne serait plus temps !...

Ces dernières paroles s'échappèrent si méchamment des lèvres d'Aurélia, qu'Hermann en fut troublé. Il eut d'abord comme un vague pressentiment de leur signification, mais la réflexion en changea bientôt le sens dans son esprit. Il pensa dès lors que sa cousine n'avait voulu que mettre en doute sa droiture et sa bonne foi. Il s'efforça de la convaincre par de

nouvelles protestations, ainsi que par l'offre répétée d'un gage éclatant de sa sincérité. Dans la pensée d'Hermann, ce gage devait contenir au milieu des élégances d'un cadeau de noces la quittance des créanciers de la jeune femme, dont il comptait découvrir le nombre par l'entremise du juif Isaac Sturmer. Mais, soit qu'Aurélia n'eût point deviné toute l'étendue de l'offre qui lui était faite, soit que sa mystérieuse ambition n'en pût être comblée, elle repoussa avec véhémence tout autre accommodement qu'un mariage immédiat.

— Il sera célébré dans huit jours ! s'écria-t-elle impétueusement. Je le désire, je le veux !

— De grâce ! n'insistez pas, répondit Hermann, fortement ému. Laissez-moi vous répéter : Dans un an...

— Dans un an ! dans un an ! interrompit Aurélia, éclatant comme la foudre. Mais dans un an, malheureux, vous aussi, vous serez mort !...

Et elle disparut, laissant Hermann saisi d'une indicible stupeur.

Lorsqu'il fut parvenu à la secouer, il aperçut son visage dans une glace : il fut épouvanté de sa pâleur. A l'instant même, l'oppression qui lui serrait si souvent le cœur l'étouffa avec une telle violence qu'il

poussa un cri aigu; puis, il s'enfuit de la villa maudite d'un pas chancelant et d'un air éperdu.

XII.

Pendant quelques heures, Hermann entendit implacablement bruir à ses oreilles les paroles funèbres. Il avait beau se dire qu'elles n'étaient qu'une inspiration ridicule de la colère et de la déraison; il ne parvenait pas à les chasser de son esprit. Peu à peu réveillés par la secousse que l'effroi communiquait à sa mémoire, des souvenirs de deuil vinrent se grouper autour de la menace prophétique d'Aurélia, et lui donnèrent plus d'empire encore sur l'imagination troublée du jeune homme. Il se rappelait que sa mère avait succombé à un mal étrange dont il avait vainement demandé le nom. Il se souvenait, en outre, que de grands médecins l'avaient récemment ausculté, et qu'ils s'étaient entre-regardés avec une vague expression de tristesse.

Tout en agitant ces souvenirs avec une ardeur fébrile, il avait regagné sa demeure. Il allait, le front penché, l'âme anxieuse, dans une allée du parc sur le bord du lac, lorsqu'il aperçut au loin la petite barque blanche se dirigeant vers l'île des Cygnes. A travers la distance éclairée d'un pâle reflet de soleil

La convention du 15 septembre sera certainement votée, mais nul ne saurait dire quelles seront les conséquences de ce vote. Il ne manque pas de gens ici et à Turin qui croient que l'Italie devra affronter une crise terrible si elle ne trouve pas une diversion dans la guerre à l'Autriche.

Une dépêche de Vienne annonce que le 30 octobre, à deux heures de l'après-midi, la paix avec le Danemark a été signée au ministère des affaires étrangères.

On dit que le ministère de l'intérieur a déclaré à Copenhague, dans une réunion particulière de députés du Jutland, que la paix qui vient d'être conclue fixait un délai de trois semaines pour l'échange des ratifications, et un autre délai de trois semaines pour l'évacuation du Jutland. La nouvelle frontière ira de Westerwedstedt à l'ouest par Christiansfelde au nord, à Heilsmider à l'est. La somme que le Danemark aura à payer (pour constituer la part des duchés à l'actif de la monarchie) est diminuée d'un million; par contre, il payera des indemnités pour les navires capturés.

L'Autriche paraît disposée à se relâcher quelque peu de l'étroite intimité qu'elle a su maintenir jusqu'à ce jour, avec un rare désintéressement, entre elle et la Prusse. Elle semble avoir compris que son rôle est de tendre la main aux États secondaires, au lieu d'appuyer la politique dominatrice de la cour de Berlin.

Celle-ci, de son côté, paraît modifier son attitude à l'égard du prince d'Augustenbourg, qui, pour se concilier ses bonnes grâces, lui aurait fait le sacrifice de la constitution de 1848 et de toutes ses aspirations démocratiques.

Les journaux d'Athènes du 20 octobre publient le message suivant lu à l'Assemblée nationale dans la séance du 19 de ce mois :

Georges I^{er}, roi des Hellènes, à la seconde Assemblée nationale des Hellènes.

Appelé instamment par la Grèce, j'ai cédé à sa voix dans la conviction que, de son côté, elle remplirait ses obligations envers moi. J'ai abandonné le Danemark, il y a un an, avant que l'annexion des îles Ioniennes au royaume de Grèce, condition convenue pour l'acceptation par moi de la couronne grecque, fût encore accomplie, et par suite avant que la Constitution du nouvel État fût votée.

Dans quelques jours, un an sera écoulé depuis mon arrivée. Personne n'ignore, je pense, la patience avec laquelle j'ai supporté la situation anormale d'une royauté ayant en face d'elle une assemblée fonctionnant en même temps comme assemblée constituante et comme chambre législative.

Enfin l'annexion des îles Ioniennes au reste

du royaume est depuis longtemps accomplie. La présence, depuis deux mois dans l'enceinte de l'Assemblée, des représentants de ce pays, a offert à l'Assemblée nationale toute facilité pour que, sans nouveau délai, elle pût terminer le vote de la constitution sur la base du projet rédigé depuis un an. Ce qui a eu lieu jusqu'à ce jour dans l'Assemblée, me donne la conviction que ses travaux peuvent encore longtemps se prolonger.

La prolongation de cette situation, qui neutralise toute sollicitude gouvernementale et paralyse toute action administrative, non seulement prive la nation d'avantages précieux sans contredit, mais certainement causera des maux qu'il sera difficile de réparer plus tard. L'impatience avec laquelle le peuple souffre cet état irrégulier m'est connue.

Aussi un devoir indispensable envers le peuple hellène et envers les intérêts même qui devront être mis sous la garantie de la Constitution m'impose l'obligation d'exiger la fin de cet état.

A cet effet, j'ai chargé mes ministres de soumettre à l'Assemblée nationale le projet ci-joint du reste de la constitution et de lui déclarer que je suis prêt à accepter et à signer la partie votée jusqu'à ce jour, ainsi que celle qui sera votée d'après le plan que je présente, et dont les dispositions ne s'éloignent nullement des vœux exprimés jusqu'à ce jour par l'Assemblée. Je prie l'Assemblée d'émettre son vote sur ce plan dans le délai de dix jours.

Mes ministres lui soumettront aussi dans le délai de dix jours un projet de loi relativement à l'élection des députés. Je la prie de le discuter et de le voter dans le courant du mois.

Mais si l'Assemblée nationale ne termine pas ces travaux dans les délais ci-dessus, je me réserve toute liberté sur ma résolution future, qui sera telle que mes espérances trompées me la dicteront, et je la rends responsable de toutes les conséquences.

Athènes 6 (18) octobre 1864.

GEORGES.

CANARIS, président du conseil; A. COUMOUNDOUROS, TH. DELYANI, A. LONDOS, S. SOTIROPOULOS, A. CARNALIS.

Ce message a été lu à l'Assemblée au milieu du plus grand silence. Il y a produit une vive impression, et la séance s'est terminée sans les scènes orageuses qui avaient lieu les jours précédents.

La population de la capitale a vu avec satisfaction cet acte de la volonté du souverain. Fatiguée depuis longtemps du despotisme d'une Assemblée dont la mission spéciale était de voter la constitution de l'État, sans s'immiscer dans les actes de pure législation, la nation voyait avec impatience ses mandataires prolonger leur domination malgré le vœu exprimé à plusieurs reprises de les voir mettre, au plus tôt, un terme à leurs travaux.

couchant, il lui sembla voir les yeux de celle qu'il reconnaissait surtout avec son cœur, dirigés vers lui comme pour lui adresser un appel. Il se jeta aussitôt dans une barque, et fit voler les avirons. Il n'avait d'abord été entraîné à agir ainsi que par un irrésistible instinct. Mais tandis qu'il ramait et que son esprit soucieux s'agitait douloureusement, une pensée le frappa. Il se dit :

— Dans sa lettre, Wilhelmine me conseille d'ajourner à un an mon mariage avec Aurélie. Bizarre et terrible remarque, si je la rapproche de la furieuse prédiction qui vient de m'être faite ! Faut-il en conclure que Wilhelmine connaît, s'il en existe un, le secret empoisonné qui menace les sources de ma vie ? En s'exprimant ainsi, il précipitait encore l'impulsion donnée à sa barque, impatient qu'il était de rejoindre et d'interroger la jeune fille.

— Ne serais-je pas le jouet d'un songe ? reprenait-il d'une voix altérée par un frisson. Quoi ! comme Wilhelmine je contiendrais en moi un mal sans remède et sans espoir ? Quoi ! Wilhelmine aurait tenté de m'enlever à la cupidité d'Aurélie comme j'ai voulu, moi, la soustraire aux infâmes calculs du major ? Incroyable similitude de situations ! Ah ! je crois flotter dans une atmosphère fantastique où les

choses affectent des combinaisons surnaturelles, impossibles. Mais la vie de l'homme n'est-elle pas un tissu d'étrangetés et d'in vraisemblances ? Ah ! n'importe : j'ai peur d'être devenu fou !

Il touchait à l'île. Wilhelmine y avait mis pied à terre ; elle vint au-devant de lui. Elle avait un visage profondément altéré ; ses yeux étaient pleins de larmes, ses lèvres frémissaient, ses joues brillaient de ce feu sinistre qui semble refléter un incendie intérieur, sa taille se courbait comme une tige étiolée, une toue sèche s'échappait de sa poitrine, semblable au bruit que fait un tissu en se déchirant.

— Souffrez-vous ? lui dit Hermann, oubliant tout-à-coup les inquiétudes que lui inspirait son propre sort et contemplant la jeune fille avec un inexprimable sentiment de pitié. Où donc souffrez-vous ?

Wilhelmine appuya sa main toute tremblante sur le bras d'Hermann et le regardant avec une fixité émue :

— Vous le savez mieux que moi, lui répondit-elle d'une voix brève. Je vous remercie d'avoir entendu mon muet appel, et vous allez m'apprendre ce que je désire savoir.

L'étonnement et l'anxiété se peignaient sur les traits d'Hermann :

Les dernières nouvelles de Tunis nous apprennent que l'insurrection a cessé dans les villes et villages, et que toute la côte de la Tunisie est pacifiée.

Mais la lutte est encore soutenue par les tribus arabes, qui restent insurgées et paraissent vouloir opposer une résistance obstinée aux forces que le bey a envoyées contre elles.

Dans le dernier combat qu'on leur a livré au Kérouan, elles ont perdu 5 à 600 hommes.

Les dernières nouvelles d'Égypte sont très-satisfaisantes, principalement en ce qui concerne les travaux de l'isthme de Suez. Le vice-roi s'est rendu sur les lieux, et a tout visité avec l'attention la plus sympathique en compagnie de M. de Lesseps. Le prince a recueilli, dans cette excursion, des témoignages de sympathie qui lui ont prouvé que l'arrangement intervenu entre la Compagnie et le gouvernement du vice-roi avait reçu l'approbation générale.

D'autres lettres d'Égypte signalent un fait important pour l'influence française. Le prince Halim-Pacha, oncle d'Ismaël-Pacha, qui s'était tenu à l'écart depuis l'avènement de son neveu à la vice-royauté d'Égypte, s'est réconcilié avec ce dernier.

Halim-Pacha représente en Égypte le parti du progrès, des encouragements à l'industrie, aux arts ; il est très-dévoûé aux intérêts français, et sa fortune territoriale, qui est considérable, lui donne une grande influence dans le pays.

Les nouvelles d'Amérique sont favorables aux Confédérés. Elles constatent qu'ils ont repris l'offensive et fait subir aux troupes du Nord des échecs partiels considérables.

Une dépêche télégraphique du 1^{er} octobre, de Mexico, donne les nouvelles suivantes :

Les forces de Gonzalès, Ortega, Patoni, Negrete y Carbajal, au nombre de 4,000 hommes et 20 pièces d'artillerie, ont été attaquées aux environs de Durango, à l'endroit appelé la « Estanguela », par le colonel François Martin, qui commandait 500 zouaves et 100 cavaliers mexicains avec 2 pièces d'artillerie. La déroute des forces juaristes a été complète ; elles ont laissé 500 morts sur le champ de bataille et ont perdu toute leur artillerie et leurs munitions. Juarez, qui se trouvait à Durango, s'est enfui à Chihuahua.

Le colonel Martin a été tué dans le combat. L'empereur, complètement rétabli, continuait son voyage au milieu d'acclamations enthousiastes, et, à la dernière date, se trouvait à Léon.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie la dépêche suivante Nice, en date du 28 octobre :

« L'empereur Alexandre est venu ce matin en uniforme, accompagné des personnes de sa suite, faire une visite à l'empereur Napoléon, au moment où Sa Majesté allait monter en voiture pour se rendre à la villa Pellion qu'occupent l'empereur et l'impératrice de Russie.

» L'empereur Alexandre a voulu faire la première visite pour remercier Sa Majesté du bon accueil qu'il a reçu depuis son arrivée en France.

» A dix heures et demie, l'empereur Napoléon s'est rendu à son tour près de l'empereur et de l'impératrice. »

— Dans la journée du 28, l'empereur a fait une promenade à Villefranche et a visité les bâtiments dans le port.

Sur tout le parcours, l'empereur a été salué des plus vives acclamations ; dès six heures, toute la ville était illuminée.

Le soir, Sa Majesté a dîné à la villa Pellion avec l'empereur et l'impératrice de Russie. Après le dîner, LL. MM. l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon se sont rendus au théâtre.

L'empereur a quitté Nice samedi matin à huit heures pour se rendre à Toulon, où il est arrivé à midi et demi.

Aussitôt son arrivée, Sa Majesté s'est rendue dans la rade où elle a été reçue par le ministre de la marine.

L'empereur a passé en revue l'escadre commandée par le vice-amiral comte Bonet-Willaumez, et, à cinq heures, il a débarqué dans l'arsenal.

— L'empereur Napoléon, après avoir passé à Toulon la journée de samedi, en est parti dimanche matin pour Marseille, où le train impérial est arrivé à dix heures et demie.

— L'empereur de Russie a quitté Nice pour retourner dans ses États ; il est arrivé le 30 octobre à cinq heures, à Marseille ; après avoir dîné à la gare, il est reparti, sans entrer en ville, par le train impérial, que lui avait laissé l'empereur Napoléon.

— On lit dans le *Morning-Post* du 24 octobre Le bazar de la salle Saint-Georges, à Liverpool, au bénéfice de la caisse de secours en faveur des prisonniers sudistes, a été fermé samedi, et les articles non vendus ont été mis à l'enchère. Les visiteurs ont été en foule chaque jour : il y a eu vendredi, au bazar, plus de 5,000 personnes, et 2,000 n'ont pu être admises. Les recettes totales pour les cinq jours dépassent 11,000 liv. sterl. qui, avec les 9,000 reçues par voie de souscriptions, font un total général de 20,000 liv. sterl. Ce serait là, en tout temps, une somme extraordinaire re-

— Écoutez-moi, reprit Wilhelmine, il s'est passé, il n'y a qu'un instant, entre le major et moi, une scène violente et terrible, quoique froide et contenue en apparence. Le major m'a fait appeler : quelques-uns de ses amis étaient rassemblés au salon. Deux notaires se remarquaient parmi eux. On m'expliqua le motif de cette réunion. Il s'agissait d'entendre la lecture d'un contrat. Lecture faite, on me présenta une plume et l'on me dit de signer. Je refusai. La surprise fut extrême parmi les assistants. Mon tuteur fut le seul qui ne perdit rien de son sang-froid. Il me pria avec calme d'expliquer mon refus. Je répondis en balbutiant que je désirais attendre une année encore avant de contracter aucun engagement. A cette déclaration, le major bondit sur son siège : il était si décontenancé, que tout le monde en demeura stupéfait. Quand nous fûmes seuls, il employa la ruse pour découvrir le secret de ma résolution. Je déjouai son habileté. Alors, une sourde fureur l'agita ; votre nom tomba comme broyé de ses lèvres crispées. Il s'arrêta bientôt en face de moi, sombre, irrité, menaçant, et me dit, sans beaucoup élever la voix, mais avec un accent glacé : « Etes-vous bien certaine que dans un an vous serez encore de ce monde ? Vous êtes bien faible et bien

chancelante, Wilhelmine ; il suffira d'un souffle pour vous abattre. Et ce souffle, ne le sentez-vous donc pas glisser déjà dans vos chairs ? Vous disposez du temps, chétive et insensée ! et moi je vous dis que c'est à peine si vous pouvez compter sur quelques jours ! Vous espérez une longue vie ? Dérision ! Mais regardez-vous donc, enfant ! vous avez déjà la marque de la mort !!! » Ces paroles furent accompagnées d'un rire infernal. Je me sentis froid dans la poitrine ; j'eus comme un pressentiment que j'étais perdue. D'horribles visions m'assiégèrent aussitôt. Le major m'apparut sous la face d'un vampire prêt à tarir le sang de mes veines, sous la forme d'un vautour guettant impatiemment mon dernier soupir pour dévorer mon cadavre ! Que vous dirai-je ? Dans un fol accès d'épouvante, je pris la fuite ; je me précipitai dans ma barque pour aller vous demander aide et protection. Mais la fraîcheur du lac calma mon effervescence. Revenue à la maison, je pensai que mon tuteur n'avait fait que se moquer de moi ; j'allais rentrer chez lui, lorsque votre lettre se retraça dans ma mémoire en caractères de feu. O stupéfait ! j'y vis comme une confirmation de ce que je venais d'entendre. Alors je me dirigeai vers l'île, dans l'espoir de vous y attirer vous-même, dans le but

cueilliée dans un but charitable, mais, dans la situation critique actuelle des affaires, elle est plus considérable encore.

— La goëlette mexicaine *Angela*, capitaine Daney, entrée au Havre, venant de Carmen, avait un des hommes de son équipage aux fers. Il paraît que ce matelot a tué à coups de couteau le second du bord, M. J.-B. Carlos.

Frappé de cinq blessures à différentes parties de la poitrine, cet officier est mort instantanément. Le capitaine Daney ayant voulu intervenir a reçu lui-même deux coups de couteau; le premier lui a enlevé la phalange de l'index, et le second l'a blessé à la poitrine.

C'est le 17 courant, par le travers des Açores, qu'a eu lieu ce drame de bord.

Chronique Locale.

La rentrée du Tribunal a eu lieu ce matin. La messe du St-Esprit a été célébrée, suivant l'usage, à l'église St-Pierre.

Une tentative d'assassinat, avec des circonstances atroces, a eu lieu samedi à Varennes. Une arrestation a été faite, et on comprendra que nous devons nous abstenir de tout détail. La justice informe.

Le maximum de la crue de la Loire a été observé, à Saumur, dans la nuit de mardi à mercredi. L'eau est montée à 2 mètres 90 centimètres à l'échelle du pont Cessart. Aujourd'hui il y a un rabais de 25 centimètres.

Le chemin de fer d'Orléans prendra le service d'hiver lundi prochain. Il n'y aura pas de changement important pour le passage des trains à la gare de Saumur. Le train mixte n° 92, se dirigeant sur Paris, qui partait de Saumur à 3 heures 7 minutes du matin, partira désormais à 3 heures 25 minutes.

Il n'y aura pas d'autre changement.

Le 25 octobre, vers trois heures de l'après-midi, un jeune homme se présenta dans une métairie nommée la Blinière, située sur la commune de la Meignanne. La fermière était seule au logis, et comme le visiteur disait éprouver une soif ardente, elle s'empressa de lui donner à boire, après quoi notre homme remercia et sortit. Peu de temps après, la fermière sortit à son tour, en ayant soin de bien fermer sa porte, et ne revint qu'au bout d'une demi-heure. En approchant de la maison, elle remarqua que la fenêtre était grande ouverte, et comme elle savait qu'à ce moment tous les gens de la ferme étaient occupés aux champs, elle comprit de suite qu'il avait dû se passer quelque chose d'extraordinaire. Malgré son effroi bien naturel, elle s'avança avec précaution jusqu'à la fenêtre, et à peine eût-elle jeté un coup-d'œil dans l'intérieur de la maison,

d'apprendre de vous la vérité... Monsieur Hermann, ajouta-t-elle résolument, il faut me promettre de me répondre avec une courageuse franchise, avec une impitoyable sincérité.

Tandis que Wilhelmine parlait ainsi, Hermann la considérait d'un œil hagard. L'étonnante conformité de sa situation avec celle de la phthisique confondait de plus en plus son esprit. Il voulut répondre, la voix lui manqua; il s'efforça d'imprimer à sa physionomie une expression tranquille et rassurante, il ne parvint qu'à y mettre une contraction pleine d'effroi.

— Doutez-vous de mon courage? reprit Wilhelmine avec un élan d'orgueil. Vous auriez tort, Hermann, mes terreurs sont passées. Je suis prête à tout entendre; je me sens le cœur assez fort pour recevoir, sans se briser, une révélation, fût-ce un arrêt de mort!

— Soit, répondit cette fois Hermann parvenant enfin à maîtriser la violence de ses sensations. Mais d'abord vous me direz vous-même, Wilhelmine, quel mystère pèse sur ma vie! Car moi aussi je viens d'entendre de funèbres discours! Moi aussi j'ai été assailli par la prédiction d'une fin prochaine! Exaspérée de ma persistance à ne vouloir m'unir à elle

qu'elle vit ses trois armoires défoncées et tout le linge, tous les effets d'habillement jetés pêle-mêle au milieu de la chambre.

A ses cris, plusieurs personnes accoururent, on fit des recherches dans tous les coins et recoins où le voleur aurait pu se blottir; mais, après avoir fait son coup, le drôle avait, bien entendu, détalé au plus vite. Hâtons-nous de dire, toutefois, que ce coup n'a pas été, à beaucoup près, aussi bon qu'il l'espérait sans doute. Suivant une habitude commune à nos braves campagnards, le métayer de la Blinière avait si bien caché son argent que le voleur n'a pu le découvrir et qu'il lui a fallu se contenter d'une montre et de quelques vêtements.

Déclaration du vol a été faite le soir même à la mairie de la Meignanne, et on espère retrouver la trace de cet audacieux malfaiteur.

On lit dans le *Journal de Baugé* :

Un triste accident vient d'arriver sur la route de Beaufort à la Ménière.

La voiture qui correspond avec le chemin de fer était partie vers 6 heures, faisant son trajet ordinaire, lorsqu'arrivée à 500 mètres de Beaufort environ, le conducteur fut surpris par un bond d'un de ses chevaux. Au même instant des cris parvinrent à ses oreilles. La nuit était très-obscur; il arrêta ses chevaux, supposant au premier abord un accident qui n'était que trop réel. Il trouva en effet un individu couché sur la route, et presque sans connaissance. Avec l'aide d'un voyageur, on le releva. A ce moment arrivèrent M. le juge de paix de Beaufort et un médecin. On reconnut que cet individu en état d'ivresse avait la cuisse gauche cassée et plusieurs côtes du même côté enfoncées. On le transporta à son domicile où il reçut les premiers soins.

Voilà une terrible leçon pour les ivrognes : puissent-ils en profiter!

On lit dans le *Journal de Tours* :

« Une scène de violence regrettable s'est passée dans la nuit d'avant-hier, rue des Quatre-Vents, chez le sieur Cartel, logeur. Neuf individus, de professions douteuses, s'étant livrés, dans cet établissement, à des libations trop prolongées, se sont, au milieu de leur ivresse, livrés bataille. La femme Cartel, qui se trouvait mêlée à leurs discussions, a reçu, dans la bagarre, un coup de bouteille sur le front. L'homme qui lui a porté ce coup a été arrêté.

La justice a à approfondir un événement mystérieux qui semble se rattacher à ces actes de désordre. La police a trouvé le lendemain, chez le sieur Cartel, le cadavre de la veuve Gondouin, âgée de cinquante-six ans. Cette femme était morte dans la nuit. Elle logeait dans la maison depuis le mois de juin. Le juge d'instruction, prévenu de ce fait, s'est transporté sur les lieux et a ordonné que le corps fût mené à l'hôpital, où M. le docteur Danner établira par l'autopsie si le décès de la veuve

que dans un an, Aurélie Freysberg m'a jeté ces paroles comme une malédiction : « Dans un an ! mais dans un an, malheureux, vous aussi vous serez mort ! » Cri de vengeance, sans doute, mais cri retentissant comme la voix de la vérité ! Dans un an ! dans un an ! Comprenez-vous, Wilhelmine ? C'est-à-dire dans l'intervalle de temps indispensable, selon vous, à l'épreuve des sentiments de ma cousine Aurélie.

A son tour, Wilhelmine resta muette d'étonnement et de terreur. Dans la similitude que le hasard appliquait aux incidents de sa propre vie, ainsi qu'aux incidents de la vie d'Hermann, elle crut entrevoir comme un présage qui confirmait toutes ses appréhensions.

— Oh ! je comprends maintenant, s'écria-t-elle bientôt. Plus de doute, Hermann, vous et moi nous sommes perdus ! La science a prononcé son arrêt sur nous deux. L'ange du trépas étend déjà sur nos têtes ses ailes sombres et froides. On spéculait sur les débris de nos existences. Ah ! remerciez Dieu d'avoir déjoué ces exécrables combinaisons ! Rejoignons-nous d'échapper aux cupides étreintes de ces usuriers de la mort !

(La fin au prochain numéro.)

Gondouin doit être attribué à une cause naturelle comme l'apoplexie, ou s'il est le résultat d'un crime.

L'autopsie du cadavre de la veuve Gondouin a eu pour résultat d'attribuer la cause de sa mort à des violences, et, par suite de l'instruction judiciaire qui se poursuit, dix personnes ont été arrêtées comme auteurs ou complices de ce crime.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Les nombreuses guérisons d'épilepsie qu'obtient la maison de santé du Pont-Foucharde se multiplient chaque jour. Les victimes de cette terrible maladie appellent de tous côtés les soins de M. Niverlet. Un de ces malades, épileptique depuis plus de trente ans, vient d'être guéri d'après le système de M. l'abbé Brazier. Il a adressé à M. Niverlet une lettre de remerciements, dont il autorise la publication, et qu'on a bien voulu nous communiquer :

« Liré, près Ancenis, 21 octobre 1864.

» Monsieur Niverlet,

» Voilà plus de trente années que ma pauvre mère et moi nous courons de tous côtés pour obtenir la guérison de l'épilepsie qui me tourmente; personne, jusqu'au jour où je vous ai vu, n'a été capable de me soulager. Aussitôt que j'ai suivi votre traitement, j'ai éprouvé une véritable amélioration, et aujourd'hui la guérison est complète.

» Dans ma reconnaissance pour vous, qui êtes véritablement mon bienfaiteur, je ne puis que vous exprimer publiquement ma vive reconnaissance et vous autorise à livrer à la publicité cette lettre, si vous le jugez à propos. Je serai même heureux que ma guérison soit bien connue, dans l'intérêt des pauvres malheureux qui, comme moi, sont atteints de ce terrible mal.

» Votre dévoué et respectueux serviteur,

» CESBRON. »

Dernières Nouvelles.

L'Empereur est arrivé mardi à St-Cloud. Le czar est arrivé à Kehl, le 31 octobre.

Berlin, 31 octobre. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que le prince Gortschakoff a profité de son court séjour dans notre ville pour conférer sur les questions politiques pendantes, dont l'heureuse résolution importe aussi bien à la Russie qu'à la Prusse.

Turin, 31 octobre. — Vu la nécessité de grandes économies, le roi renonce à trois millions et demi de la liste civile.

Marseille, 1^{er} novembre. — Les gendarmes français et pontificaux réunis continuent la chasse des brigands; huit ont été pris dans Rome même, munis de valeurs et de bijoux.

Une bande a volé sur la route de Nocera 150 mille francs appartenant aux chemins de fer romains, malgré une escorte de six lanciers italiens; deux lanciers ont été tués.

Calcutta, 10 octobre. — Un ouragan terrible a éclaté à Calcutta le 5 octobre, causant la destruction d'une grande quantité de navires.

Suez, 31 octobre. — On compte 112 navires perdus; 12,000 personnes noyées.

Les pertes sont évaluées à deux cent millions. Une partie de la ville est inondée. Les villages riverains sont sous l'eau.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Variétés.

DES PRÉDICTIONS FORMULÉES DANS L'ANNUAIRE ET LES ALMANACHS MATHIEU (DE LA DRÔME) POUR 1864.

Nous lisons dans l'*Annuaire* de 1865 :

Les événements ont-ils donné tort ou raison aux pronostics formulés dans mes précédentes

publications? Telle est la question que je me propose d'examiner, en soumettant à une discussion rapide mes prédictions concernant le mois de décembre 1863 et les six premiers mois de l'année 1864.

Nous empruntons à cette discussion ce qui est relatif aux six premiers mois de 1864 :

J'avais dit : « A part les premiers jours de » janvier, le commencement de l'année 1864 » sera plutôt sec qu'humide, si ce n'est sur le » littoral de la Méditerranée et dans les con- » trées voisines. »

Le 10 janvier, j'adressai aux journaux une lettre dans laquelle je disais : « Les intempé- » ries des quatre premiers mois de l'année » affecteront principalement le littoral de la » Méditerranée, aux époques indiquées dans » mes publications. »

Prédiction bien téméraire, si elle n'eût pas reposé sur des bases certaines! Annoncer qu'un hiver sera plus rigoureux au midi qu'au nord, sur les bords de la Méditerranée que sur les bords de la Manche, n'était-ce pas heurter toutes les probabilités ordinaires? Une semblable prédiction faite en l'air n'aurait-elle pas eu contre elle cent chances défavorables? Et pourtant elle s'est vérifiée à la lettre.

En effet, qu'avais-je dit : « Vers le premier » quartier du 15 janvier, probablement quel- » ques jours plus tôt, pluie ou neige sur le lit- » toral de la Méditerranée. »

Le 12 et le 13, temps nuageux ou pluvieux sur le littoral. Du 16 au 21, pluie sur tout le littoral. S'il y a eu quelques exceptions locales, je les ignore, aucune ne m'a été signalée. Qu'avais-je dit encore : « A l'exception peut- » être des premiers jours, le mois de février » sera assez mauvais sur le littoral de la Médi- » terranée. Grands vents, pluie ou neige, no- » tamment vers le 8 ou le 9, etc. »

J'aurais pu dire que le mois de février serait très-mauvais, mais l'on ne saurait mettre trop de prudence dans les premières applications d'une théorie nouvelle.

Comme je l'avais présumé, les premiers jours de février furent beaux et même splendides. Des journaux du Midi se plurent à faire remarquer à leurs lecteurs que ma prédiction était d'avance infirmée par les apparences du ciel; ils me condamnaient avant l'événement. La jubilation de mes adversaires ne fut pas de longue durée. Dans les journées du 9 et du 10 février, tout le littoral de la Méditerranée se couvrait de neiges. Du 10 au 19, temps incertain sur divers points et pluie sur d'autres points. Du 19 au 25, toute l'Espagne, toute l'Italie et tous nos départements méridionaux jusqu'à la latitude de Lyon se virent ensevelis sous une épaisse couche de neige; les vieillards en Italie et en Espagne n'avaient jamais été témoins d'un spectacle semblable. Les oiseaux mouraient de faim dans les champs; les orangers éclataient et produisaient une détonation semblable à celle d'une arme à feu. Les étrangers, attirés sur les bords de la Méditerranée par la vieille réputation du beau soleil du Midi, désertaient Nice, Menton et toutes les autres stations hivernales; c'était un sauve-qui-peut dont les hôtelleries garderont longtemps le souvenir. Les convois des chemins de fer étaient arrêtés par la neige au cœur de la Provence et du comtat Venaissin; en deux mots, les frimas du nord sévissaient sur le midi, tandis que le soleil du midi brillait au nord. Tel est l'étrange phénomène que j'avais annoncé et qui s'est réalisé à époque fixe.

Le manque de termes de comparaison ne m'avait pas permis de prédire dans mon *Annuaire* et mes *Almanachs* les perturbations atmosphériques du mois de mars. Je comblai cette lacune par une lettre adressée aux journaux le 23 février. Dans cette lettre, je disais : « Les vents habituels de mars se feront prin- » cipalement sentir, sur la Méditerranée et le » golfe de Gascogne, vers le 4, le 11, le 16 ou » le 18. Les vents qui commenceront à souf- » fler le 16 ou le 18 seront les plus persistants » et les plus dangereux. »

Or, voici ce qu'un savant officier de la marine, M. E. Beleguic, commandant de l'Ariège, écrivait le 22 mars dans le journal le Toulonnais :

« Il est impossible — du moins pour ce qui concerne nos parages — de mieux préciser à l'avance le temps qui doit régner.

« Le vent a commencé de souffler dans la nuit du 4 au 5 ; il s'est apaisé le 6.

« Il a repris le 11 et le 12, après quelques jours exceptionnellement beaux ; puis les zéphirs sont revenus jusqu'au 17 au soir, où la température s'est très-refroidie et le ciel voilé.

« Le 18, le 19, le 20, le temps s'est tout couvert, le vent a soufflé frais, le vent a persisté, comme l'annonçait la lettre du 23 février. Dans la matinée du 20, il est tombé un peu de pluie, temps très-couvert, vent froid. Peu à peu le temps s'est éclairci, et il est devenu assez beau dans l'après-midi, mais le vent n'a pas cessé de souffler froid. Après le coucher du soleil le ciel s'est couvert de nouveau, le vent a fraîchi, et il est tombé beaucoup d'eau dans la nuit.

« Ce matin, 21, petite pluie, vilain temps, vent fort, par rafales, et qui ne semble pas près de s'apaiser, qui persiste, comme disait la lettre du 23. Une telle vérification de prévisions, annoncées longtemps à l'avance, ne peut évidemment pas être due au hasard, mais bien à des principes fixes, à une véritable science ; et aucune raillerie, tant spirituelle qu'on la suppose, ne parviendra à ridiculiser cette science et à donner le change au public sur la valeur réelle des prédictions de M. Mathieu (de la Drôme).

« Deux mois plus tard, M. Beleguic adressait au Toulonnais un second article pour constater la réalisation de ma prédiction, annonçant de grands vents au commencement de mai. Cette seconde constatation n'était pas moins explicite que la première.

« Un éminent observateur, M. A. Crouzat, de Béziers, a fait à diverses époques aux journaux des communications absolument semblables.

J'avais dit : « Les quatre premiers mois de 1864, janvier, février, mars et avril, seront peu pluvieux (le littoral de la Méditerranée excepté). La quantité d'eau restera beaucoup au-dessous de la moyenne que ces quatre mois donnent communément. »

« Il ne viendra à l'esprit de personne l'idée de contester l'exactitude de ce pronostic. Vers le milieu d'avril la France entière se plaignait de la sécheresse, l'agriculture souffrait et faisait entendre ses doléances par tous les organes de la presse, le prix des céréales montait rapidement sur tous les marchés, l'inquiétude était générale.

J'avais indiqué la pluie comme probable vers le 29 avril. Et en effet, le 29 avril, le temps se mettait à la pluie dans la majeure partie de la France ; la pluie était même venue un ou deux jours plus tôt dans quelques régions. Les inquiétudes cessaient et le mouvement ascensionnel du prix des céréales s'arrêtait sur tous les marchés de France. Les agriculteurs qui avaient réglé leurs travaux sur mes prédictions, ceux par exemple, qui avaient fait un peu plus tard que d'habitude leurs ensemencements du printemps, ont recueilli le bénéfice de leur confiance. J'ai reçu une masse de lettres de remerciements, signées des noms les plus honorables.

J'avais annoncé des pluies pour le premier quartier de la lune du 13 mai, en ajoutant toutefois : « Dans quelques contrées les pluies devanceront de trois ou quatre jours le premier quartier de mai, et arriveront par conséquent, vers le 9 ou le 10. »

L'exception paraît être devenue la règle. Du 8 au 13, il pleuvait dans la majeure partie de la France, ce qui n'empêcha pas le premier quartier de donner de grandes quantités d'eau sur certains points : débordements de rivières, interruption du service du chemin de fer entre Lyon et Genève, le 15 et le 16 mai.

J'avais annoncé de nouvelles pluies vers la fin de la nouvelle lune du 4 juin ou le commencement du premier quartier du 12, avec l'indication suivante : « La fin de la nouvelle

lune du 4 juin ou le premier quartier du 12 donnera plus d'eau ou de plus forts orages au levant, c'est-à-dire sur les frontières de la Suisse ou sur les bords du Rhin, que du côté du couchant. »

Les pluies de la fin de la nouvelle lune ou du commencement du premier quartier de juin ont été générales au centre et au nord de la France. (On sait que la prédiction ne s'appliquait pas au littoral de la Méditerranée.) Des orages plus ou moins désastreux ont éclaté dans quelques départements de l'Ouest ; mais, ainsi que je l'avais prévu, ils ne sauraient être comparés à ceux qui ont été signalés sur les frontières de la Suisse. Inondation en Savoie, particulièrement à Chambéry, débordements des deux rivières qui arrosent le bassin de cette ville. D'autres départements, voisins de la Suisse, notamment le Doubs, n'ont pas été plus épargnés que la Savoie.

Une lettre extrêmement remarquable, écrite par une dame de Maiche (Doubs), contient des détails navrants :

« Le 8 et le 9, chutes d'eau s'élevant à deux cent soixante millimètres.

« La pluie continue avec quelques intermissions jusqu'au 14. Diverses rivières ont débordé, notamment le Dessoubre, un des affluents du Doubs ; le Doubs lui-même est sorti de son lit : le Dessoubre a emporté des ponts et des roches ; l'éboulement d'un rocher de trois cents mètres de hauteur dans la côte de Sancey a détruit prairies et moissons sur une étendue de plus de six cents mètres. »

Tous ces détails ont été confirmés par ceux qu'on a pu lire dans les journaux.

J'avais annoncé des orages, de la pluie et de la grêle vers la fin de la nouvelle lune du 4 juillet et dans le cours du premier quartier du 12.

Les orages prévus ont traversé toute la France, du midi au nord.

MATHIEU (de la Drôme).

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 29 octobre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Voyage. — Correspondance de Nice. — Correspondance d'Amérique. — Les lilas blancs (nouvelle) suite. — Rièges. — Rossini. — Théodosie de Crimée. — La chanson de Roland, poème de Théroulde. — Revue musicale. — La statue de Jasmin. — Bibliographie.

Gravures : Distribution de croix et de médailles faite par M. le vice-amiral de Chabannes, le 16 octobre, sur la place d'Armes de Toulon. — Villa Pellion, à Nice : Résidence de LL. MM. II. de Russie. — Événements des États-Unis : Campagne du général Sheridan, bataille de Fisher's-Hill (25 septembre), 2 gravures. — Rièges (3 gravures). — Rossini. — Théodosie de Crimée. — Revue trimestrielle, par Cham (24 gravures). — Le mois d'octobre. — Rébus.

Marché de Saumur du 29 Octobre.

Froment (l'hectol.)	15 15	Huile de lin.	52 —
2 ^e qualité.	14 56	Paille hors barrière	40 36
Seigle.	9 50	Foin.	83 33
Orge.	8 50	Luzerne (les 750 k)	91 26
Avoine anc. (entrée)	8 75	Graine de trèfle	112 —
Fèves.	12 —	— de luzerne.	105 —
Pois blancs.	26 —	— de colza.	30 —
— rouges.	26 —	— de lin.	27 —
Cire jaune (50 kil.)	225 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	60 —	(l'hectolitre).	— —
— de chenevis.	50 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	60 à 75
Id.	2 ^e id.	50 à 55
Ordin., envir. de Saumur	1 ^{re} id.	48 à »
Id.	1863, 2 ^e id.	45 à »
Saint-Léger et environs	1 ^{re} id.	45 à »
Id.	1864, 2 ^e id.	40 à »
Le Puy-N.-D. et environs	1 ^{re} id.	42 à »
Id.	1864, 2 ^e id.	38 à »
La Vienne, 1863.	2 ^e id.	32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.	1 ^{re} qualité	80 à 100
Champigny, 1864.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e id.	120 à »
Varrains, 1864.	1 ^{re} qualité	80 à 100
Bourgueil, 1864.	1 ^{re} qualité	120 à »
Id.	2 ^e id.	90 à »
Restigny 1863.	1 ^{re} id.	70 à 80
Chinon, 1864.	1 ^{re} id.	70 à »
Id.	2 ^e id.	60 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE COUTIN.

Un jugement du tribunal de commerce de Saumur, rendu le 28 octobre 1864, fixe au 18 février dernier l'ouverture de la faillite du sieur Pierre Coutin, charpentier, demeurant à Vihiers, déclarée par jugement du même tribunal, le 25 juillet dernier.

Le greffier du Tribunal, (479) Th. BUSSON.

Étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} mars 1865 pour l'ouverture des guérets, et le 1^{er} novembre suivant pour les logements :

LA MÉTAIRIE DES ROMANS

Sise à Terrefort, communes de St-Hilaire-St-Florent et de Bagneux, contenant 60 hectares, 24 ares 2 centiares.

S'adresser, soit à M^{me} DE CARRÈRE, rue de la Grise, à Saumur, soit au notaire. (475)

A CÉDER DE SUITE A TOURS (Indre-et-Loire),

FONDS DE COMMERCE DE PAPIERS
En gros et demi-gros.
S'adresser à M. MILON, libraire, rue d'Orléans, à Saumur. (480)

A VENDRE

OU A LOUER

Avec ou sans caves,

Pour entrer en jouissance de suite,

GRANDE ET BELLE MAISON

DE COMMERCE,

Anciennement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

EXCELLENT VIN ROUGE

1864,

PRÊT A BOIRE.

S'adresser au château du Petit-Thouars. (457)

A CÉDER

Un établissement de LOUAGE DE CHEVAUX ET DE VOITURES.

S'adresser à M. GIRAUD, rue d'Orléans, Saumur. (478)

A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiate-

ment,

Ou pour la St-Jean 1865,

Une MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Jean, 26, anciennement occupée par M. Gustave Veron.

S'adresser à M. PLÉ, commissaire-priseur, ou à M. ROSSIGNOL, propriétaire à Pocé, près Saumur. (372)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.
S'adresser à M^{me} RAGUIDEAU.

A VENDRE

Un bon petit CHEVAL de selle et de cabriolet, âgé de 5 ans.
S'adresser au bureau du journal.

La Maison de Modes

de M^{me} HUCHER

Sera continuée, dans l'intérêt des enfants, par sa sœur, M^{me} BONNEL, qui, comme par le passé, fera toujours tous ses efforts pour satisfaire la nombreuse clientèle de la maison.

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE

DE SAUMUR,

Rue Saint-Nicolas, n^o 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Léu III, ancien ouvrier de M^{re} Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur,

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR :

Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.

Montres ordinaires, à . . . 1 50

Grands ressorts 2 »

Repassage des montres cylindre. 5 »

Et pendules de cheminées. 3 »

Le tout avec garantie de deux ans.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME

actif, ouvrier chaudronnier-plombier ou ferblantier, pour aider à poser et réparer des appareils à gaz.
S'adresser à l'usine à gaz de Saumur. (477)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 31 OCTOBRE.			BOURSE DU 2 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	64 75	» 10	» »	64 60	» »	» 15
4 1/2 pour cent 1852.	91 90	» 15	» »	91 85	» »	» 05
Obligations du Trésor.	433 75	» »	» »	433 75	» »	» »
Banque de France.	3370	» »	» »	3370	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1140	» »	» »	1155	» 15	» »
Crédit Foncier colonial.	» »	» »	» »	580	» »	» »
Crédit Agricole.	700	» »	» »	695	» »	» 5
Crédit industriel.	720	» »	3 75	730	» 10	» »
Crédit Mobilier.	870	» »	» »	872 50	» 2 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	910	» 10	» »	900	» »	» 10
Orléans (estampillé).	828 75	3 75	» »	837 50	8 75	» »
Orléans, nouveau.	762 50	2 50	» »	770	» 7 50	» »
Nord (actions anciennes).	967 50	» »	» »	972 50	5 »	» »
Est.	492 50	» »	2 50	492 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	887 50	3 75	» »	892 50	5 »	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	580	» 2 50	» »	582 50	» 2 50	» »
Ouest.	495	» »	3 75	495	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1577 50	2 50	» »	1580	» 2 50	» »
Canal de Suez.	450	» »	» »	450	» »	» »
Transatlantiques.	515	» »	2 50	516 25	1 25	» »
Emprunt italien 5 0/0.	65 10	» 05	» »	65 20	» 10	» »
Autrichiens.	447 50	7 50	» »	443 75	» »	3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	515	» »	2 50	522 50	7 50	» »
Victor-Emmanuel.	333 75	1 25	» »	333 75	» »	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	298 75	3 75	» »	285	» »	13 75
Crédit Mobilier Espagnol.	551 25	3 75	» »	551 25	» »	» »
Saragosse.	465	» »	» »	460	» »	» 5
Séville-Xérés-Séville.	265	» 38 75	» »	288 75	23 75	» »
Portugais.	280	» »	1 25	280	» »	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	303 75	» »	» »	302 50	» »	» »
Orléans.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	» »	» »	293 75	» »	» »
Ouest.	286 25	» »	» »	286 25	» »	» »
Midi.	286 25	» »	» »	286 25	» »	» »
Est.	290	» »	» »	290	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le